

AUDIT PATRIMONIAL

CONDITIONS ET MOYENS D'AMELIORATION DE LA GESTION DE LA QUALITE DES ACTIVITES AQUACOLEES EN MARAIS SALES

Une partie des marais salés compris entre le Nord-Médoc (33) et Mesquer (44) sont exploités pour *l'aquaculture professionnelle extensive et semi-extensive* : ostréiculture (affinage et prégrossissement d'huîtres), saliculture, pénéculture (crevettes impériales), vénériculture (palourdes) et pisciculture extensive (concerne très peu de professionnels). Ces activités ont façonné les marais salés et participent aujourd'hui à leur équilibre.

Afin de déterminer les conditions et moyens d'amélioration de la gestion de la qualité des activités aquacoles, le Forum des Marais Atlantiques a initié un audit patrimonial. L'audit patrimonial est une procédure d'exploration stratégique qui consiste à recueillir l'expertise des différents acteurs concernés par la gestion de l'aquaculture en marais salés : exploitants, services de l'Etat, scientifiques, associations... Les objectifs de l'audit sont de *faire se rencontrer les différentes formes d'expertise, de construire une représentation commune de la réalité acceptable par tous et de rechercher les situations positives pour tous les acteurs*. Soixante-dix acteurs ont été audités : acteurs globaux des régions Poitou-Charentes et Pays de Loire, et acteurs locaux sur les marais de Marennes-Oléron, Baie de Bourgneuf, Talmont, Olonnes et Nord-Médoc.

I. Identification de la situation, des acteurs et des problèmes

Chacun se représente l'aquaculture en marais à travers différentes *qualités* :

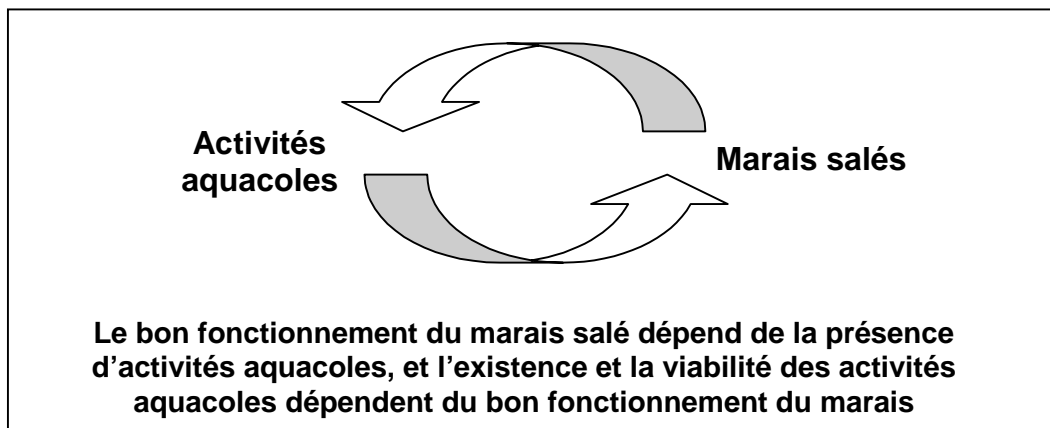
- Le marais salé est un milieu riche (forte productivité primaire) et sécurisé (stockage, purification de l'eau par lagunage dans les marais doux et salés) : la qualité des produits y est supérieure, et cette qualité peut être valorisée (milieu semi-fermé donc facilement contrôlable).
- Les activités aquacoles ont façonné les marais salés (salines, fossés à poissons, claires ostréicoles...), et leur présence est le garant d'un marais vivant et entretenu.
- L'aquaculture extensive ou semi-extensive est une activité durable : la bonne qualité du milieu conditionne la bonne qualité des produits. L'aquaculture est un baromètre de la qualité écologique du milieu et intègre l'ensemble des paramètres physico-chimiques de l'eau.
- Les activités aquacoles en marais salés sont un facteur de qualification et d'identification du territoire.

Une multitude d'acteurs, et ce à différents niveaux d'action (la région administrative, le bassin hydrographique, le niveau local : marais, étier...), se positionnent comme *offreurs ou demandeurs de ces qualités*, de façon explicite ou implicite. Les acteurs concernés par la gestion des activités aquacoles en marais sont entre autres : les exploitants aquacoles, les exploitants agricoles, les organisations professionnelles, de nombreux acteurs publics et institutionnels (collectivités territoriales et locales, Etat, Europe, services de l'Etat, organismes de recherche...), les acteurs de l'environnement (DIREN, associations), les élus, les syndicats de marais, les acteurs des filières de distribution (GMS, poissonneries, coopératives...), les touristes...

Les problèmes identifiés renvoient à des *tensions entre les hommes et le territoire et à des non-rencontres entre les offres et les demandes de qualité* :

- Les activités aquacoles sont des activités fragiles : l'ostréiculture est en pleine mutation (baisse du nombre d'entreprises s'accompagnant sur Marennes-Oléron d'une concentration de l'activité), la productivité de la saliculture est aléatoire et la rentabilité des autres types d'aquaculture est faible voire nulle.

- Les investissements tant humains (travail technique et exigeant) que financiers (achat ou location de marais, coûts de remise en état et d'entretien) nécessaires ne sont pas toujours valorisés.
- L'eau est une réalité circulante trans-appropriative source de conflits d'usages au sein de chaque bassin versant. Les demandes des aquaculteurs en qualité et en quantité d'eau ne sont pas toujours satisfaites.
- La qualité du marais comme lieu de production apparaît en dégradation : manque d'entretien des marais doux et salés, mitage progressif, usages en mutation...
- De multiples modes de gestion, privés et collectifs, s'approprient le marais salé sans cohérence de l'action globale : individualisme des aquaculteurs, mille-feuille juridique, dialogue entre acteurs inexistant...



L'aquaculture en marais est en interaction complexe avec le marais salé, et ce couplage met en relation une multitude d'acteurs à travers le fonctionnement global du marais dont la qualité conditionne la qualité des activités aquacoles. Le cœur stratégique du problème est par conséquent : *comment prendre en charge en commun et au bénéfice de tous la qualité totale des activités aquacoles en marais pour une amélioration conjuguée des qualités du marais salé et des qualités des activités aquacoles en marais ?*

II. Diagnostic des actions engagées

Les premiers acteurs engagés sont les exploitants eux-mêmes qui exploitent, entretiennent et restructurent leurs parcelles de marais. Leur volonté et leur confiance dans les potentialités de l'aquaculture en marais salés déterminent l'occupation aquacole en marais, qui a varié dans le temps et est aujourd'hui très différenciée suivant les marais.

Des actions collectives, menées au sein des filières aquacoles régionales, visent à développer ou à valoriser l'aquaculture en marais : programme de remise en état des claires ou des salines, démarches qualité, actions agri-environnementales, accompagnement scientifique, modernisation... La réussite de ces actions dépend de la rencontre entre la volonté globale et les volontés individuelles des exploitants.

Des projets locaux sont menés par des collectivités ou des associations. Leurs motivations sont diverses (touristique, patrimoniale, protection active du marais...), mais ils répondent tous à un désir de valorisation du territoire.

Les acteurs environnementaux interviennent indirectement dans la gestion des activités aquacoles, notamment à travers les outils institutionnels (Natura 2000).

Le diagnostic global formulé par les acteurs audités est que la *gestion des activités aquacoles en marais est parcellaire et fragmentée*. Les filières aquacoles ont relancé l'exploitation dans de nombreux marais (voir par exemple le développement de la saliculture ou le renouveau de l'affinage à Marennes-Oléron), mais les différents modes de gestion

privés et collectifs sont impuissant à prendre en charge la complexité des activités aquacoles en marais, dont la gestion est indissociable d'une gestion globale des marais salés. *Chacun ressent le besoin d'un projet organisateur commun* permettant de restaurer ou de maintenir un état de fonctionnement des marais salés satisfaisant, et de préserver l'avenir des activités aquacoles.

III. Prospective : évolution de la situation, des problèmes et des réponses

De manière à identifier les enjeux actuels, il a été demandé aux acteurs audités de décrire l'évolution de l'aquaculture en marais sous forme de scénarii contrastés.

Le scénario tendanciel : *l'aquaculture en marais est consolidée mais la qualité totale des marais se dégrade*

Le nombre d'entreprises ostréicoles diminue de moitié d'ici à 20 ans mais la proportion d'ostréiculteurs exploitant les marais augmente grâce aux démarches qualité, aux aides à la remise en état des marais... L'installation de sauniers continue sous réserve de bonnes conditions météorologiques. La production se diversifie. En parallèle l'évolution des marais salés s'accélère, ils sont de plus en plus sollicités comme site touristique, milieu écologique à préserver, site de loisirs... La multiplicité des usages et le cloisonnement des acteurs conduisent, en l'absence de changement, à un éclatement du territoire et à des appropriations sectorielles des marais salés : sans projet commun la qualité des marais se dégrade.

Le scénario négatif : *les marais salés perdent leur fonction productive*

L'occupation aquacole du marais diminue (mauvaises saisons pour la saliculture, les ostréiculteurs privilégient la quantité au lieu de la qualité auquel cas le marais n'a plus sa place en ostréiculture, arrêt des aides publiques...), les marais perdent peu à peu leur fonction productive à la suite d'évolutions irréversibles (mitage, urbanisation, restructurations lourdes, zonages...). Les activités aquacoles sont « muséifiées » et ne sont plus qu'un élément de typicité et de mémoire de l'histoire passée des marais.

Le scénario catastrophe : *pollution importante ou épizootie en ostréiculture*

Le scénario positif : *une amélioration conjuguée de la qualité de l'aquaculture et de la qualité des marais salés*

De plus en plus de claires et de salines sont remises en état et exploitées, les marais fonctionnent de mieux en mieux. Les exploitants ont confiance dans les potentialités des marais et l'aquaculture extensive est reconnue par l'ensemble des acteurs comme élément moteur de la préservation des marais salés. Les différents acteurs se parlent pour gérer en commun et au bénéfice de tous les marais salés.

Les enjeux de la gestion de l'aquaculture en marais sont *économiques* (poids des activités et évolution socio-économique du territoire), *écologiques* (fonctionnement et entretien des marais) et *humains* (capacité à prendre en charge en commun le devenir des marais salés). Des atouts forts laissent entrevoir une évolution positive : de nombreux acteurs pensent qu'un changement est nécessaire et possible.

IV. Propositions d'action - Stratégies

Le *maintien des activités aquacoles en marais salés*, qui font *partie intégrante de l'équilibre et de la préservation des marais*, est une exigence qualité formulée par les acteurs audités. Ce maintien passe par une préservation des potentialités aquacoles des marais salés (entretien, bonne gestion de l'eau, législation adaptée...) et par une gestion globale, durable et préventive des marais salés. Les objectifs de l'action sont de mobiliser et de susciter

l'engagement de tous les acteurs concernés, et de construire un dessein commun pour les marais salés.

Le marais salé est un patrimoine commun dont les titulaires sont les aquaculteurs et l'ensemble des autres parties concernées, et la qualité totale du marais intègre et dépasse ses caractéristiques intrinsèques de lieu de production, de milieu naturel, de site historique, de refuge pour les oiseaux... Le maintien ou l'amélioration de la qualité du système complexe et multi-acteurs qu'est le marais salé requièrent des actions mettant en jeu les relations des acteurs entre eux : *le projet pour les marais salés doit être un projet commun accepté par tous.*

Le mode de gestion proposé est une *gestion en bien commun des marais salés* : les parties concernées (aquaculteurs, agriculteurs, élus, acteurs de l'environnement...) doivent expliciter leurs offres et leurs demandes de qualité afin de choisir légitimement un état de qualité et de pouvoir construire une communauté d'intérêts autour d'objectifs communs. Les aquaculteurs, qui sont en situation d'offre (entretien, paysage, vie du marais...) et de demande (bonne gestion de l'eau, accès au foncier, législation adaptée aux contraintes des activités aquacoles...), sont susceptibles de se positionner en *stratégies de l'offre et de la demande de qualité des marais salés*. La rencontre des offres et des demandes permettra d'aboutir à des *contrats qualité* entre les aquaculteurs et les autres acteurs.

Une gestion en bien commun du marais salé acceptée et intégrée par toutes les parties ne pourra se mettre en place que dans des *conditions sécurisées de dialogue et de négociation*. Les règles de gestion du bien commun devront par conséquent être respectées :

- Renforcer l'identité de l'autre pour passer de bon contrats avec lui
- Mettre en place des structures d'engagement vulnérables au désengagement pour susciter l'engagement
- Susciter le désir qui qualifie l'engagement plutôt que la contrainte qui le déqualifie

C'est en facilitant et en organisant les relations entre les structures et les acteurs existants qu'une communauté d'intérêts pourra émerger.

V. Conclusion

L'amélioration de la gestion de la qualité des activités aquacoles en marais sera conjointe à une amélioration de la gestion de la qualité des marais salés ou ne sera pas. Les actions améliorant la qualité de l'aquaculture bénéficient directement aux marais salés, et réciproquement : de l'entretien des marais doux et salés à la gestion de la qualité totale de l'eau, en passant par le maintien des diversités biologiques et paysagères des marais, le champ d'actions à mettre en place est vaste. La mobilisation de tous les acteurs ne se fera qu'autour d'un dessein commun intégrant toutes les dimensions du marais, et pour lequel les aquaculteurs puissent tenir leur rôle d'intégrateurs et de gestionnaires de la qualité des marais salés.

Audit réalisé entre mars et août 2003

*Par Loïc Vizios, élève ingénieur agronome - 3^{ème} année - spécialité GVSP
Institut National Agronomique Paris-Grignon*